



CAPACITÉ DU PAYSAGE AGRICOLE À SOUTENIR LA FAUNE

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2024) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Capacité du paysage agricole à soutenir la faune. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/paysage-agricole-soutenir-faune.html>.

N° de cat. : En4-144/104-2024F-PDF

ISBN : 978-0-660-72013-5

Code de projet : EC24019

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2024

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

CAPACITÉ DU PAYSAGE AGRICOLE À SOUTENIR LA FAUNE

Mai 2024

Table des matières

Capacité du paysage agricole à soutenir la faune	5
État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune	5
Aperçu des résultats	5
Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune	7
Aperçu des résultats	7
À propos de l'indicateur	8
Ce que mesure l'indicateur	8
Pourquoi cet indicateur est important	8
Initiatives connexes	9
Indicateurs connexes	9
Sources des données et méthodes	9
Sources des données	9
Méthodes	10
Changements récents	11
Mises en garde et limites	11
Ressources	12
Références	12
Renseignements connexes	12

Annexes	13
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document	13
Annexe B. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, figures régionales	15
Annexe C. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, figures régionales	17

Liste des figures

Figure 1. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Canada, 2020.....	6
Figure 2. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Canada, 2000 à 2020	7
Figure 3. Nombre d'espèces de vertébrés terrestres utilisant différents types de couverture terrestre sur les terres agricoles canadiennes pour les habitats de reproduction primaire, secondaire et tertiaire	10
Figure B.1. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Ouest canadien, 2020.....	15
Figure B.2. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Est canadien, 2020	16
Figure C.1. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Ouest canadien, 2000 à 2020.....	17
Figure C.2. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Est canadien, 2000 à 2020.....	18

Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Canada, 2020.....	13
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Canada, 2000 à 2020	13
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Nombre d'espèces de vertébrés terrestres utilisant différents types de couverture terrestre sur les terres agricoles canadiennes pour les habitats de reproduction primaire, secondaire et tertiaire	13

Capacité du paysage agricole à soutenir la faune

Lorsque nous convertissons des paysages naturels en terres agricoles, la quantité et la qualité de l'habitat qui soutient les activités de reproduction des espèces sauvages, constituant la « capacité d'habitat faunique », diminuent de manière générale. Toutefois, nous pouvons maintenir ou rétablir une partie de cette capacité au moyen de techniques de gestion efficaces, par exemple en protégeant les cours d'eau, en maintenant les brise-vent¹ ou d'autres caractéristiques naturelles, ou en adoptant des pratiques de pâturage durables. Cet indicateur montre la mesure dans laquelle l'habitat de reproduction des espèces terrestres dans les paysages agricoles est maintenu tout en permettant la production de ce que nous consommons et utilisons. Le paysage agricole pris en compte dans cet indicateur comprend plusieurs types de couverture comme les terres cultivées, les prairies indigènes, les pâturages naturels, les terres boisées et les milieux humides.

État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune

La capacité du paysage agricole à soutenir la faune est mesurée au moyen de l'indice de la capacité d'habitat faunique. Plus l'indice est élevé, plus le paysage est en mesure de soutenir la faune. Pour en savoir plus sur la manière dont les calculs sont effectués, consultez la section [Méthodes](#).

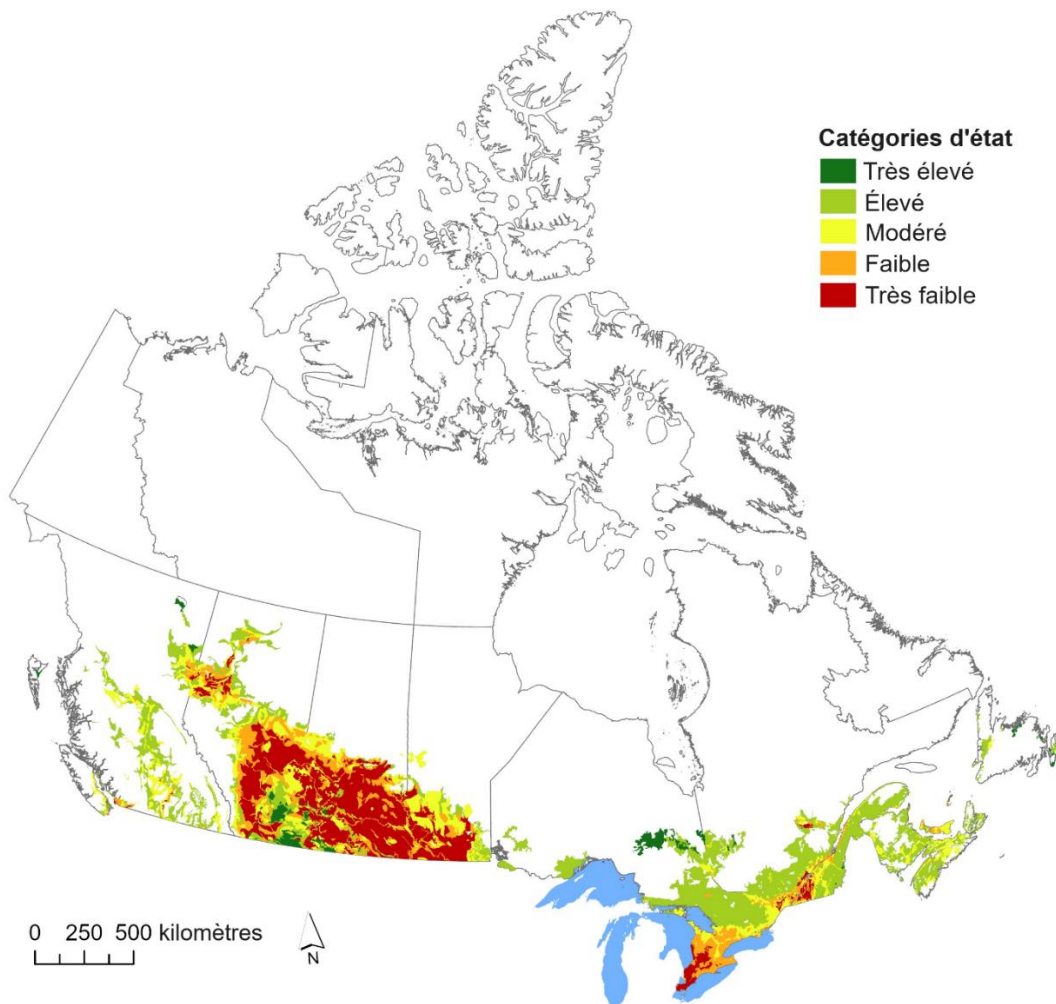
Aperçu des résultats

En 2020 :

- au Canada, la capacité globale du paysage agricole à soutenir la faune a été jugée modérée;
 - la plus grande proportion du paysage est évaluée comme ayant une capacité élevée (37 %).
- dans l'Ouest canadien, la capacité globale du paysage agricole à soutenir la faune a été jugée faible;
 - la plus grande proportion du paysage est évaluée comme ayant une capacité très faible (37 %).
- dans l'Est canadien, la capacité globale du paysage agricole à soutenir la faune a été jugée modérée.
 - la plus grande proportion du paysage est évaluée comme ayant une capacité élevée (65 %).

¹ Les brise-vent sont des arbres ou des arbustes plantés en rangée pour fournir un abri contre le vent et protéger la terre de l'érosion.

Figure 1. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Canada, 2020



[Données pour la Figure 1](#)
[Voir l'Ouest canadien](#)
[Voir l'Est canadien](#)

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

À l'échelle nationale, les terres cultivées, soit les terres en culture annuelle et en culture vivace², sont généralement moins utilisées par les espèces sauvages comme habitat de reproduction (Figure 3) que les autres paysages agricoles. Par conséquent, la présence d'habitats naturels et semi-naturels, comme des boisés, des parcours naturels, des pâturages non améliorés et des prairies indigènes, est importante pour maintenir la capacité du paysage agricole à soutenir la faune au Canada.

Dans l'Ouest canadien, les paysages agricoles qui disposent d'une capacité relativement élevée à soutenir la faune comprennent des parties de la Colombie-Britannique qui contiennent des habitats boisés et des parcours naturels, et des parties des Prairies qui contiennent des prairies indigènes. À l'inverse, les zones qui sont moins en mesure de soutenir la faune ont généralement une proportion plus élevée de terres en culture annuelle. Elles se trouvent principalement dans les Prairies, les Plaines boréales et les Basses-terres continentales de la Colombie-Britannique.

² Les terres en culture annuelle sont des terres sur lesquelles les cultures sont replantées chaque année, comme pour le maïs et les pommes de terre. Les terres en culture vivace sont des terres sur lesquelles les cultures sont pratiquées pendant deux ans ou plus, comme pour les arbres fruitiers, les buissons, les fourrages et le foin cultivé.

Dans l'Est du Canada, les paysages agricoles ayant une capacité relativement élevée à soutenir la faune étaient associés à des zones du Bouclier boréal et des Maritimes qui ont une forte proportion de couvert forestier et une agriculture mixte à petite échelle. À l'instar de l'Ouest, les régions où la faune était moins bien servie étaient celles où la proportion de terres en culture annuelle était plus élevée. Elles se trouvent principalement dans les régions du sud de l'Ontario et du Québec, et à quelques endroits dans le Canada atlantique.

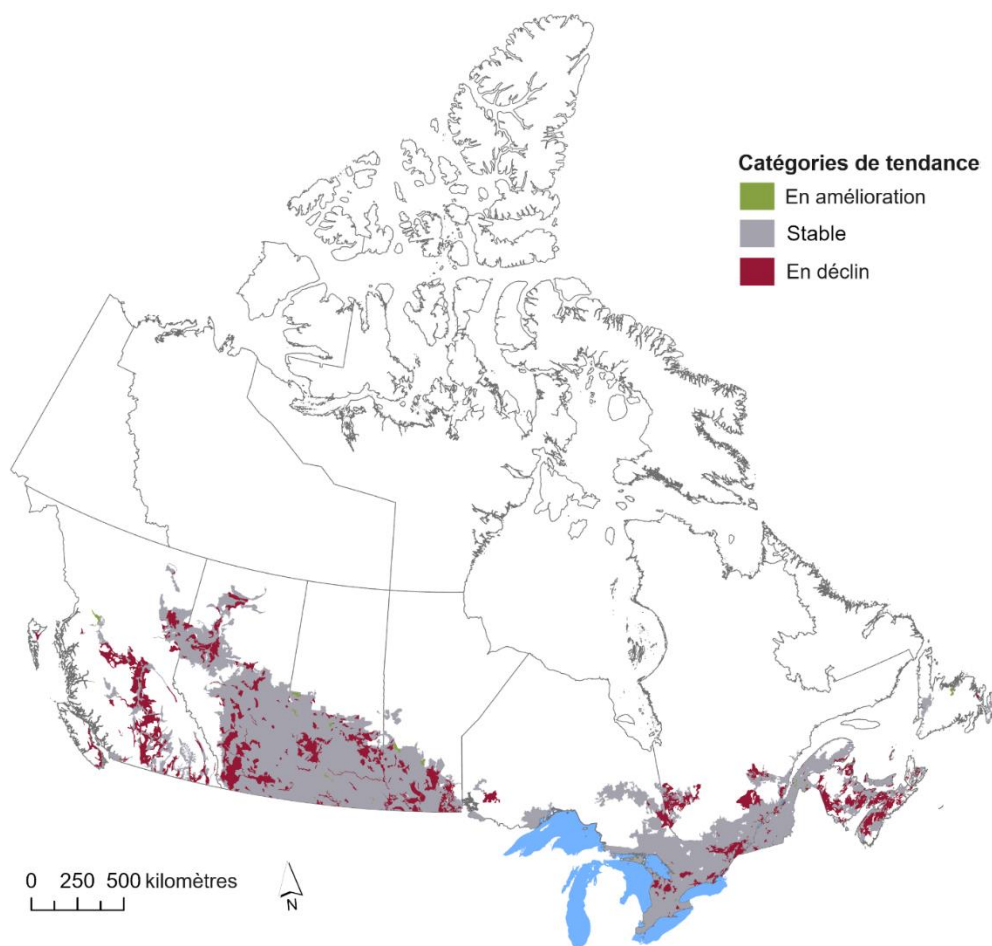
Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune

Aperçu des résultats

De 2000 à 2020 :

- dans l'ensemble du Canada, la capacité du paysage agricole à soutenir la faune était stable pour la plupart (78 %), mais a diminué pour 22 %;
- dans l'Ouest canadien, la tendance était stable pour la majeure partie du paysage agricole (77 %), mais a diminué pour 22 % et augmenté pour 1 %;
- dans l'Est du Canada, la tendance était stable pour la majeure partie du paysage agricole (80 %), mais a diminué pour 20 %.

Figure 2. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Canada, 2000 à 2020



[Données pour la Figure 2](#)
[Voir l'Ouest canadien](#)
[Voir l'Est canadien](#)

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

Facteurs du déclin de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune

Partout au Canada, le changement d'utilisation des terres qui a entraîné la perte d'habitats naturels et semi-naturels a entraîné le déclin de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune.

En Colombie-Britannique, la coupe d'arbres dans le secteur forestier et la conversion de cultures vivaces et de parcours en cultures annuelles ont contribué au déclin de la région.³ L'expansion urbaine dans les Basses-terres continentales y a également contribué. Ce changement de la couverture terrestre a touché les espèces qui vivent dans les zones immédiates et environnantes.

Dans les Prairies, la perte d'importantes prairies indigènes a été un facteur important. Parmi les autres facteurs contributifs, mentionnons la perte de milieux humides et de terres en culture vivace, ainsi que l'expansion des terres en culture annuelle. Dans les Plaines boréales, l'augmentation des terres en culture annuelle, conjuguée à la perte des terres en culture vivace et des terres boisées, a entraîné le déclin.

Dans le sud de l'Ontario et du Québec, la conversion des terres en culture vivace, des pâturages non améliorés et des terrains boisés en culture annuelle et l'expansion urbaine ont facilité le déclin. Dans le Bouclier boréal, la perte de terrains boisés, conjuguée à l'augmentation de l'activité agricole dans le centre des Laurentides, a accentué le déclin.

Dans le Canada atlantique, la perte de terrains boisés a été le principal moteur du déclin. Parmi les autres facteurs contributifs, on trouve l'augmentation des terres en culture annuelle, ainsi que la perte de terres en culture vivace et de pâturages non améliorés.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur sur la capacité du paysage agricole à soutenir la faune calcule la valeur potentielle des terres dans le paysage agricole canadien pour fournir un habitat de reproduction aux espèces de vertébrés terrestres. Différents types de couverture terrestre sont évalués en fonction de 2 facteurs :

- le nombre d'espèces de vertébrés terrestres communes à la zone qui peuvent utiliser un type de couverture terrestre pour la reproduction; pondéré par
- l'importance de l'habitat pour la survie de chaque espèce.

L'indicateur fournit une évaluation du potentiel du paysage agricole canadien de fournir un habitat de reproduction convenable pour les oiseaux terrestres, les mammifères, les reptiles et les amphibiens normalement présents dans ces paysages.

Pourquoi cet indicateur est important

Le paysage agricole du Canada pris en compte dans cet indicateur comprend les terres cultivées et les pâturages ainsi que les cours d'eau, les milieux humides, les terres boisées et les prairies naturelles connexes. Le paysage complet comprend à la fois des terres gérées par des producteurs agricoles et des terres non modifiées situées dans le paysage agricole.

L'indicateur est axé sur la mesure dans laquelle le paysage agricole canadien peut soutenir les vertébrés terrestres, afin de faciliter la collecte et l'analyse des données. Toutefois, ces habitats abritent aussi une variété d'autres espèces, notamment des microorganismes, des poissons et des insectes. De nombreuses espèces ne sont présentes que dans des régions qui sont également propices à l'agriculture.

Les gestionnaires des terres jouent un rôle dans le maintien de la biodiversité. Les décisions de gestion et d'utilisation des terres qu'ils prennent peuvent avoir un effet négatif ou positif sur la faune. La conversion des terres naturelles et les changements dans l'utilisation des terres, comme le drainage des milieux humides, la culture des terres naturelles, le surpâturage et la perte et la fragmentation du couvert forestier, peuvent nuire à la

³ Bien que les terres en culture annuelle et en culture vivace abritent généralement moins d'espèces que les habitats naturels et semi-naturels, les terres en culture vivace sont plus aptes à maintenir la qualité de l'habitat que les terres en culture annuelle. Elles fournissent plus de ressources aux espèces qui vivent sur ces terres grâce à leur [biodiversité végétale supérieure et à leurs perturbations humaines relativement réduites](#) (en anglais seulement).

faune. Inversement, le travail de conservation du sol, la plantation de brise-vent, le pâturage responsable et la protection des cours d'eau contribuent à soutenir la biodiversité.

Initiatives connexes

L'indicateur est proposé pour contribuer à la production de rapports sur la cible 10 de l'ébauche de la [Stratégie nationale 2030 pour la biodiversité du Canada](#) : « Gestion durable dans les secteurs productifs clés. » Cette cible est en lien avec le [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#) (pdf; 394 ko), cible 10 : « Veiller à ce que les superficies consacrées à l'agriculture, à l'aquaculture, à la pêche et à la sylviculture soient gérées de manière durable, notamment par l'utilisation durable de la biodiversité, y compris par une augmentation substantielle de l'application de pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'intensification durable, l'agroécologie et d'autres approches innovantes contribuant à la résilience et à l'efficacité et la productivité à long terme de ces systèmes de production et à la sécurité alimentaire, la conservation et la restauration de la biodiversité et le maintien des contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et services écosystémiques. »

Indicateurs connexes

L'indicateur sur l'[Étendue des milieux humides au Canada](#) fait état de l'étendue de cet écosystème qui abrite un grand nombre d'espèces.

L'indicateur sur le [Changement d'affectation des terres](#) montre le changement dans la manière dont les terres ont été utilisées et converties au Canada au sud du 60^e parallèle nord entre 2010 et 2015.

Les indicateurs sur le [Risqué associé aux effets de l'agriculture sur la qualité des sols et de l'eau](#) montrent l'influence évolutive de l'agriculture par rapport à deux aspects de l'intégrité environnementale : l'eau propre et les sols sains.

L'indicateur sur l'[Indice des espèces canadiennes](#) suit les tendances moyennes des populations de vertébrés au Canada et constitue une mesure indirecte des tendances générales liées à la biodiversité.

L'indicateur sur la [Situation générale des espèces sauvages](#) fournit une indication du risque de disparition et de la situation générale de la biodiversité au Canada.

Sources des données et méthodes

Sources des données

L'indicateur sur la capacité du paysage agricole à soutenir la faune est établi à l'aide des données suivantes :

1. Données sur la couverture terrestre provenant de l'observation de la Terre (OT) qui décrivent la composition de l'étendue agricole canadienne (résolution de 30 m par pixel);
2. Matrices d'association d'habitats qui indiquent :
 - [les types de couvertures terrestres utilisés](#) par chaque espèce pour sa reproduction, et
 - l'importance de la couverture terrestre pour la survie de l'espèce;
3. Étendue des populations reproductrices de chaque espèce dans le paysage agricole.

Complément d'information

Les ensembles de données suivants ont été utilisés dans l'indicateur.

Données sur la couverture terrestre

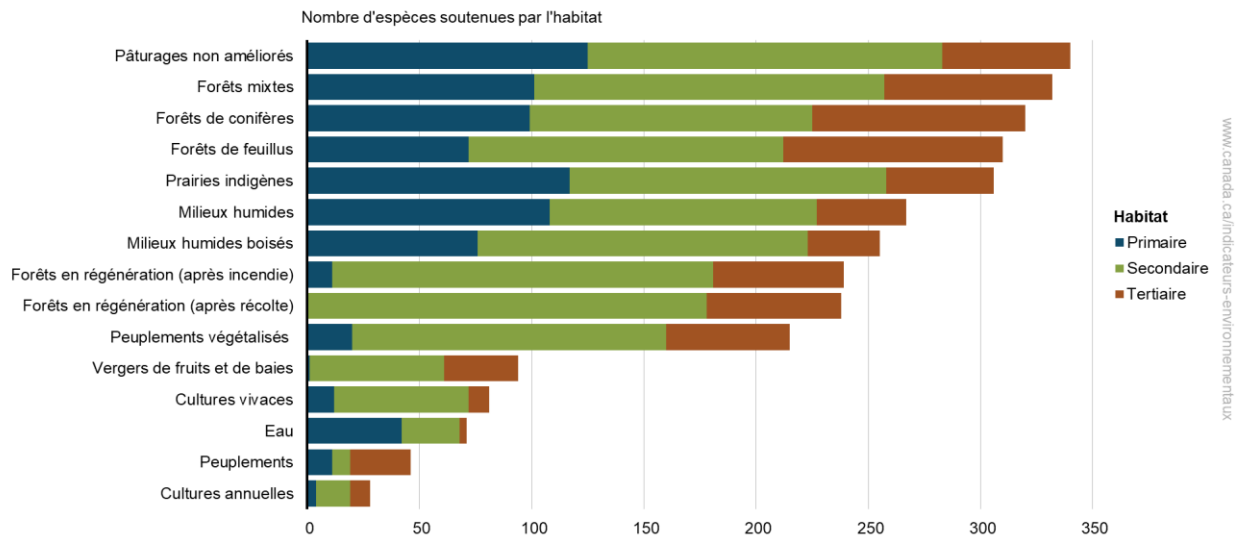
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) [Séries chronologiques d'utilisation des terres 2000, 2005, 2010, 2015, 2020](#);
- [Inventaire annuel des cultures](#) d'AAC;
- Tableaux internes personnalisés des [Données interpolées du Recensement de l'agriculture](#) ajustées selon les OT, base de la CGC 1996, 2001, 2006, 2011, 2016, et 2021 et [Recensement de l'agriculture](#) de Statistiques Canada, base régulière 1971, 1976, 1981, et 1991;
- [Pédo-paysages du Canada, version 3.2](#) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- Littoraux (polygones) provenant du [Recensement de 2016 – Fichiers des limites](#).

Aire de répartition des espèces

- Pour les oiseaux : [Bird species distribution maps of the world](#) de BirdLife International et NatureServe (en anglais seulement);
- Pour les mammifères : [Digital Distribution Maps of the Mammals of the Western Hemisphere](#) de NatureServe (en anglais seulement), version 3.0;
- Pour les amphibiens et les reptiles : [Digital Distribution Maps of the World](#) de l'UICN (en anglais seulement).

Les associations d'habitats fauniques qui se trouvent dans le paysage agricole au Canada ont été obtenues à partir de matrices d'associations d'habitats non publiées d'AAC. Elles indiquent l'habitat utilisé par chaque espèce et définissent l'utilisation de ce dernier comme étant primaire (toujours utilisé, essentiel ou fortement préféré), secondaire (souvent utilisé, important) ou tertiaire (occasionnellement utilisé). La Figure 3 ci-dessous donne un aperçu des types d'habitats du paysage agricole du Canada pris en compte dans l'indicateur et du nombre d'espèces qui l'utilisent comme habitat principal, secondaire ou tertiaire.

Figure 3. Nombre d'espèces de vertébrés terrestres utilisant différents types de couverture terrestre sur les terres agricoles canadiennes pour les habitats de reproduction primaire, secondaire et tertiaire



[Données pour la Figure 3](#)

Remarque : Relativement peu d'espèces sauvages utilisent les terres modifiées par l'humain, comme les terres en culture annuelle ou vivace et les peuplements, comme habitat de reproduction. L'habitat principal est un habitat qui est toujours utilisé, essentiel ou fortement préféré par une espèce, l'habitat secondaire est souvent utilisé ou est relativement important, et l'habitat tertiaire est parfois utilisé ou de faible valeur pour l'espèce.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

Méthodes

L'indice de la capacité d'habitat faunique a été calculé pour déterminer la capacité de divers paysages agricoles à soutenir la faune. Pour ce faire, une matrice d'association d'habitats et des données sur la répartition des espèces ont été utilisées pour relier 547 espèces de vertébrés terrestres (332 oiseaux, 135 mammifères, 41 amphibiens et 39 reptiles) qui se reproduisent dans le paysage agricole du Canada selon les catégories de couverture terrestre des données d'observation de la Terre qui ont été déclarées de manière constante pour les années de déclaration.

Complément d'information

Les catégories de couverture terrestre utilisées pour l'analyse étaient les terres en culture annuelle, les terres en culture vivace, les vergers de fruits et de baies, les prairies indigènes, les pâturages non

améliorés, les forêts de conifères, les forêts de feuillus, les forêts mixtes, les forêts en régénération (après récolte), les forêts en régénération (après incendie), les milieux humides boisés, les milieux humides, l'eau, les peuplements, les peuplements végétalisés et les autres terres.

Le paysage agricole a été défini comme étant tous les polygones de [pédo-paysages du Canada](#) (PPC) (l'unité de déclaration pour l'indicateur) qui contenaient plus de 5 % d'agriculture. Au total, 3 400 PPC ont été analysés.

La capacité potentielle d'habitat faunique a été établie en :

1. calculant la disponibilité de l'habitat de reproduction propre à chaque espèce pour chaque PPC (pourcentage de chaque PPC qui répondait aux exigences relatives au cycle biologique de reproduction);
2. calculant la moyenne des habitats de reproduction disponibles pour les espèces en été pour les vertébrés terrestres afin d'établir la capacité d'habitat faunique pour chaque PPC.

L'indice de la capacité d'habitat faunique a ensuite été classé en 5 catégories d'état : Très faible (4,91 à 16,06), Faible (16,06 à 27,21), Modéré (27,21 à 38,35), Élevé (38,35 à 49,50) et Très élevé (49,50 à 60,65). La capacité du paysage agricole de répondre aux besoins de la faune est plus grande lorsque l'indice est plus élevé.

De même, la variation de l'indice de la capacité d'habitat faunique de 2000 à 2020 a été calculée au moyen d'une analyse de régression linéaire. Les pentes ont été classées en 3 catégories de tendance : Stable (0,075 à -0,075 par an), En amélioration (supérieur à 0,075 par an) et En déclin (inférieur à -0,075 par an).

Changements récents

Les itérations précédentes de l'indicateur sur la capacité du paysage agricole à soutenir la faune produisaient une valeur combinée de l'indice de reproduction et de l'indice d'alimentation. Bien que les 2 puissent être utilisés, l'habitat de reproduction est plus limité et est donc considéré comme un meilleur indicateur de la capacité de survie des espèces dans les paysages agricoles. De plus, les indices ont été triés en catégories définies pour la présente itération afin d'en faciliter la compréhension.

Les données d'observation de la Terre de la Série chronologique d'utilisation des terres d'AAC (2000, 2005, 2010, 2015, 2020) ont servi d'ensemble de données de base sur la couverture terrestre et ont été complétées par l'Inventaire annuel des cultures d'AAC et le Recensement interpolé de l'agriculture ajusté selon les OT d'AAC et de Statistique Canada. Dans la version précédente de l'indicateur, seul l'Inventaire annuel des cultures d'AAC avait été utilisé.

La présente itération de l'indicateur fait la distinction entre les types de forêts de conifères, de feuillus et mixtes dans l'analyse. Les types de forêts n'étaient pas différenciés dans les itérations précédentes. La différenciation des espèces associées aux types de forêts a ajouté de la précision à l'indicateur.

L'indicateur sur la capacité du paysage agricole à soutenir la faune était auparavant connu sous le nom d'indicateur de la capacité d'habitat faunique des terres agricoles. Il a récemment été renommé pour mieux décrire ce qu'il présente.

Mises en garde et limites

L'indicateur sur la capacité du paysage agricole à soutenir la faune est modélisé à l'aide des meilleurs renseignements disponibles, ce qui n'intègre pas tous les détails qui pourraient avoir une incidence sur la capacité d'une zone à soutenir la faune. De plus, tous les produits d'information géographique contiennent des erreurs, et les besoins de certaines espèces en matière d'habitat sont mieux connus que d'autres. Les résultats devraient être considérés comme une indication de la capacité du paysage à soutenir la faune, plutôt que comme une mesure précise.

Compte tenu des améliorations apportées, les résultats de cette itération de l'indicateur ne doivent pas être comparés à ceux des itérations antérieures.

Complément d'information

La capacité d'habitat ne concerne que les espèces de vertébrés terrestres. Pour ces espèces, seul l'habitat de reproduction est pris en compte. D'autres besoins, comme l'accès à l'eau, les abris contre les prédateurs, les perchoirs et les sites de repos et d'exposition au soleil ne sont pas compris. Seule l'utilisation pendant l'été est prise en compte; l'habitat d'hivernage et l'utilisation durant la migration sont exclus.

L'indicateur se rapporte uniquement à la superficie de l'habitat et ne tient pas compte de sa qualité, de sa fragmentation ou de l'influence du paysage (composition et configuration) sur la faune.

Ressources

Références

Javorek, SK, Grant M, & Hale E (2024) [Indicateur de la capacité d'habitat faunique des terres agricoles](#). Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Wang, M., Axmacher JC, Yu Z, Zhang X, Duan M, Wu P, Zou Y & Liu Y (2021) [Perennial crops can complement semi-natural habitats in enhancing ground beetle \(Coleoptera: Carabidae\) diversity in agricultural landscapes](#) (en anglais seulement). *Ecological indicators* 126: no. 107701.

Renseignements connexes

[Indicateurs agroenvironnementaux](#)

[Recensement de l'agriculture](#)

[Environnement et durabilité en agriculture](#)

[Stratégie pour une agriculture durable : Document de discussion](#)

[Aperçu du secteur agricole et agroalimentaire canadien](#)

Annexes

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Canada, 2020

Région	Proportion du paysage agricole / Catégorie d'état				
	Très faible (4,91 à 16,06)	Faible (16,06 à 27,21)	Modéré (27,21 à 38,35)	Élevé (38,35 à 49,50)	Très élevé (49,50 à 60,65)
Ouest canadien	36,89 %	15,79 %	23,28 %	21,56 %	2,48 %
Est canadien	4,77 %	10,44 %	15,20 %	65,30 %	4,29 %
National	25,46 %	13,89 %	20,40 %	37,12 %	3,13 %

Remarque : Les catégories d'état de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune sont dérivées des valeurs de l'indice de la capacité d'habitat faunique national indiquées entre parenthèses.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Canada, 2000 à 2020

Région	Proportion du paysage agricole / Catégorie de tendance		
	En augmentation (supérieur à 0,075 par an)	Stable (0,075 à -0,075 par an)	En déclin (inférieur à -0,075 par an)
Ouest canadien	0,55 %	77,00 %	22,45 %
Est canadien	0,32 %	79,72 %	19,96 %
National	0,47 %	77,97 %	21,56 %

Remarque : Les catégories de tendance de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune sont dérivées des valeurs nationales de pentes de régression linéaire. Le seuil de chaque catégorie est indiqué entre parenthèses.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Nombre d'espèces de vertébrés terrestres utilisant différents types de couverture terrestre sur les terres agricoles canadiennes pour les habitats de reproduction primaire, secondaire et tertiaire

Catégorie de couverture terrestre	Utilisation d'habitat (nombre d'espèces de vertébrés terrestres)		
	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Pâturages non améliorés	125	158	57
Forêts mixtes	101	156	75
Forêts de conifères	99	126	95
Forêts de feuillus	72	140	98
Prairies indigènes	117	141	48
Milieus humides	108	119	40
Milieus humides boisés	76	147	32
Forêts en régénération (après incendie)	11	170	58
Forêts en régénération (après récolte)	0	178	60
Peuplements végétalisés	20	140	55

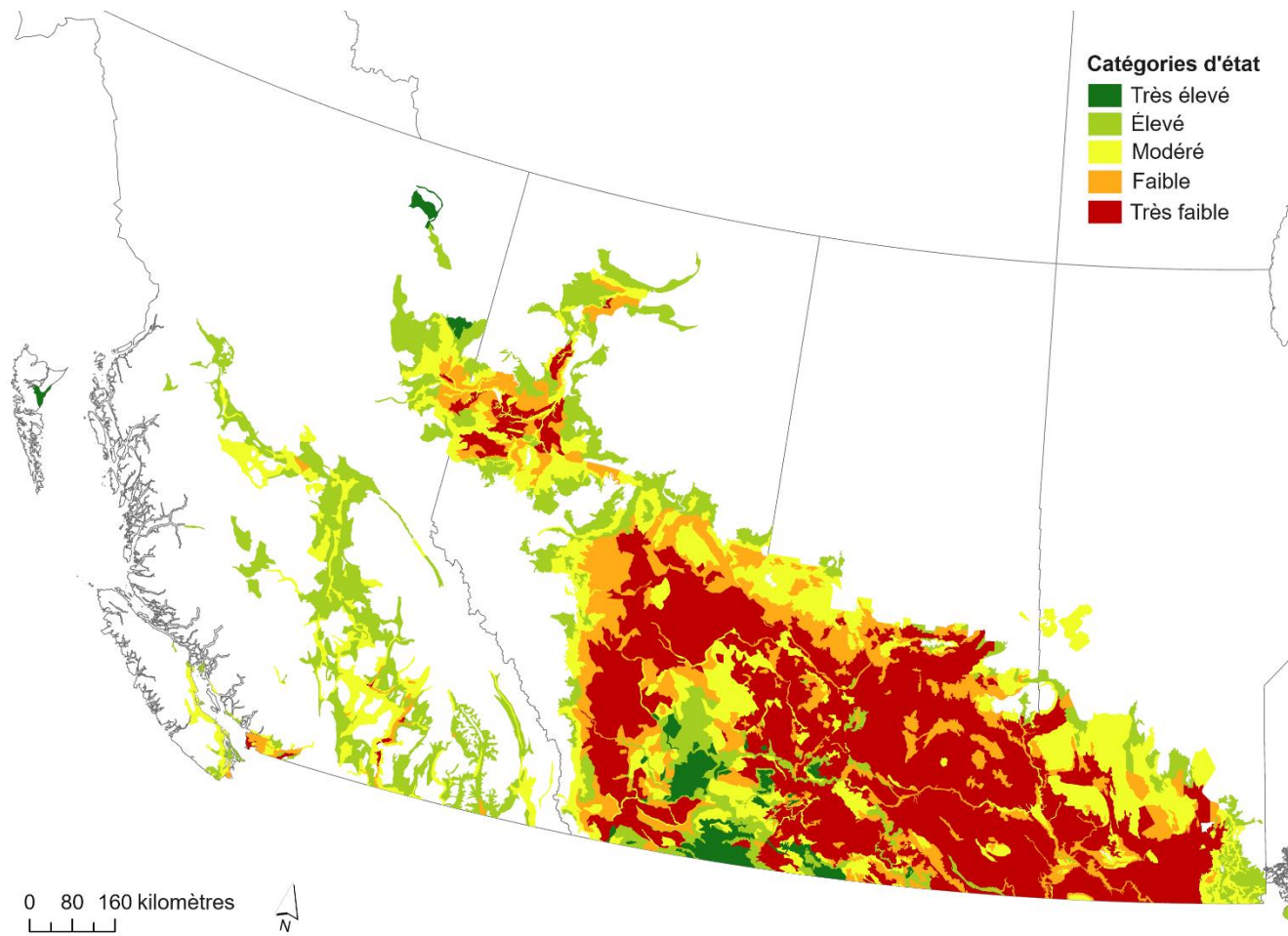
Catégorie de couverture terrestre	Utilisation d'habitat (nombre d'espèces de vertébrés terrestres)		
	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Vergers de fruits et de baies	1	60	33
Culture vivaces	12	60	9
Eau	42	26	3
Peuplements	11	8	27
Cultures annuelles	4	15	9

Remarque : Relativement peu d'espèces sauvages utilisent les terres modifiées par l'humain, comme les terres en culture annuelle ou vivace et les peuplements, comme habitat de reproduction. L'habitat principal est un habitat qui est toujours utilisé, essentiel ou fortement préféré par une espèce, l'habitat secondaire est souvent utilisé ou est relativement important, et l'habitat tertiaire est parfois utilisé ou de faible valeur pour l'espèce.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

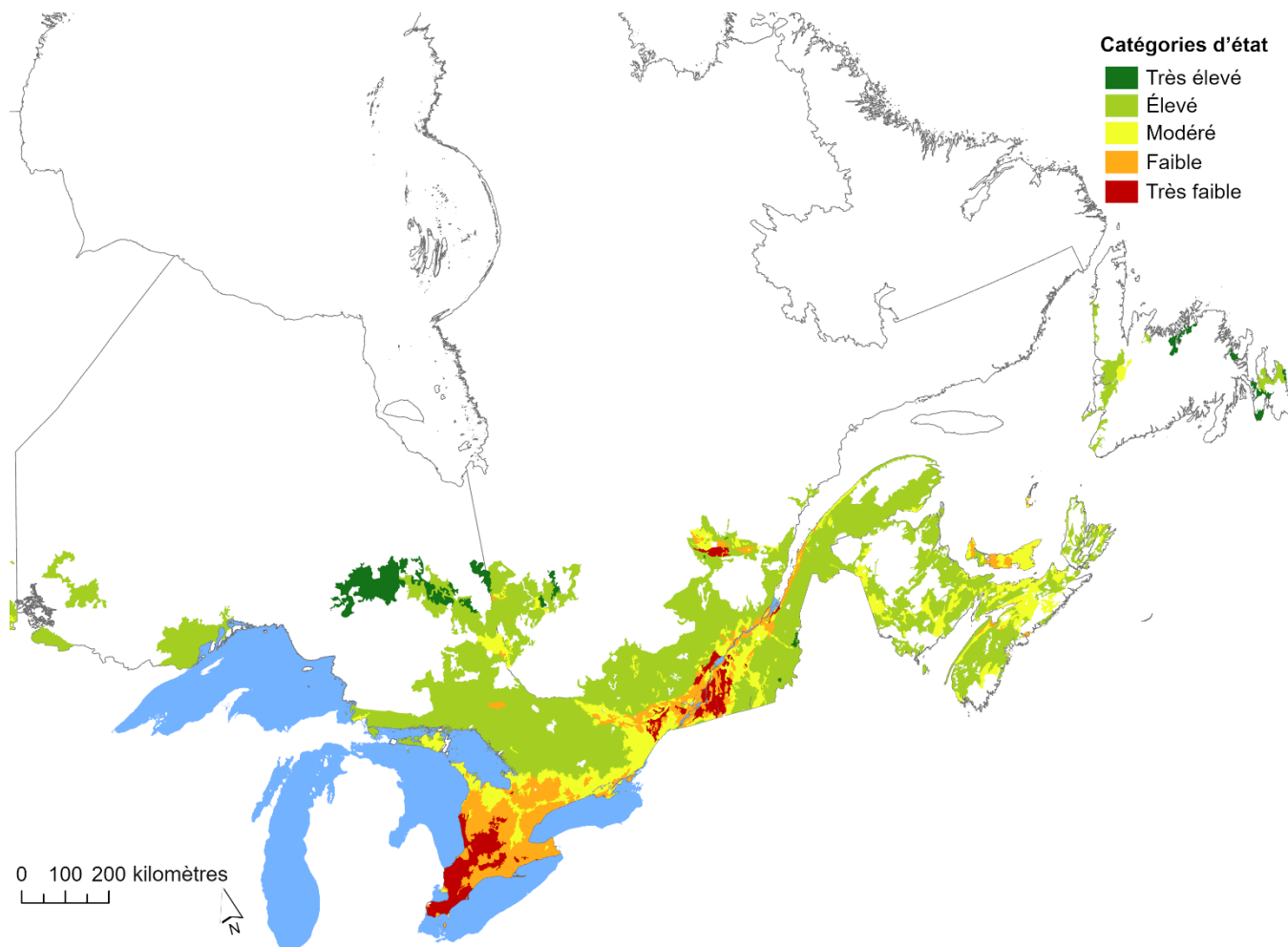
Annexe B. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, figures régionales

Figure B.1. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Ouest canadien, 2020



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

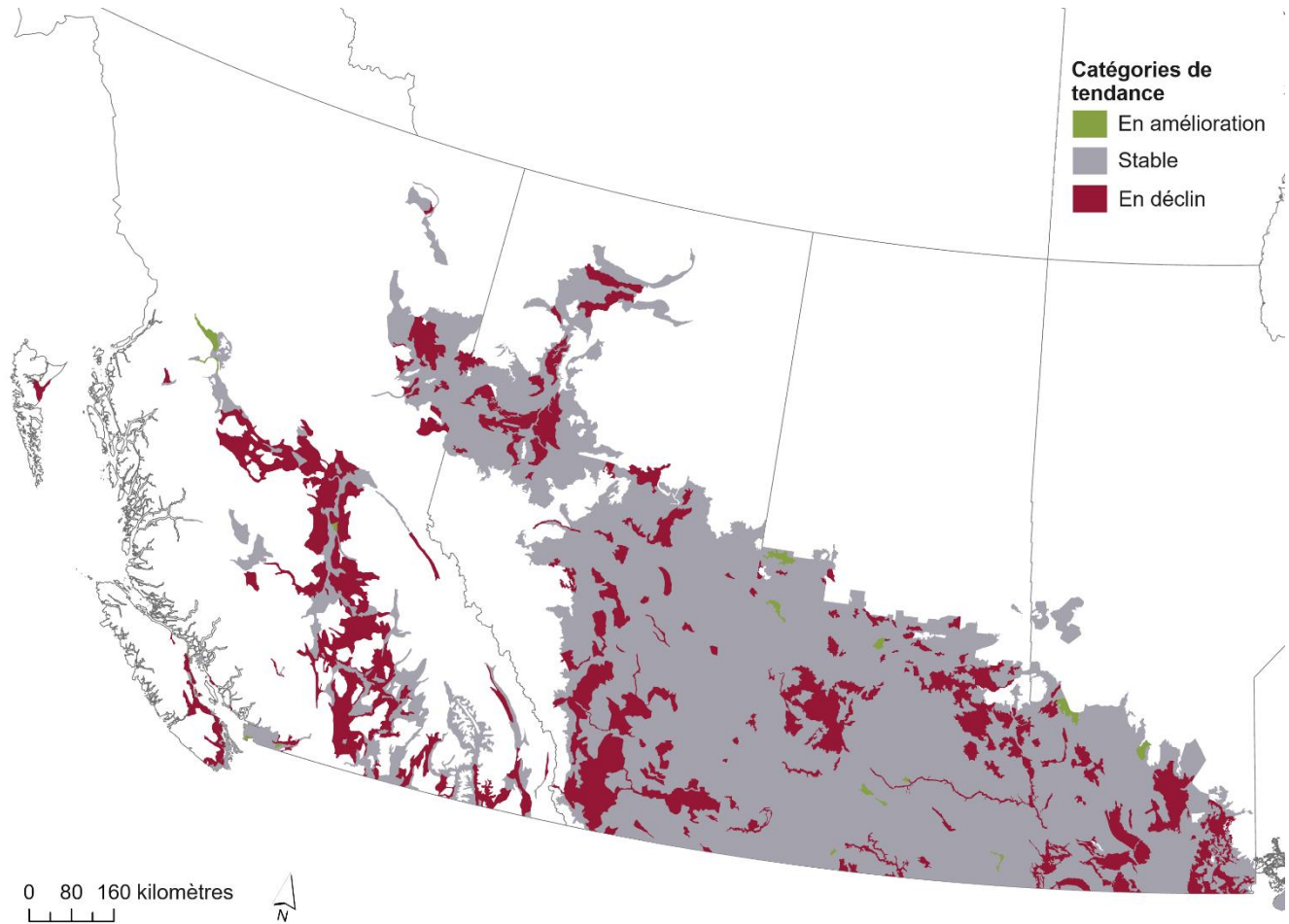
Figure B.2. État de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Est canadien, 2020



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

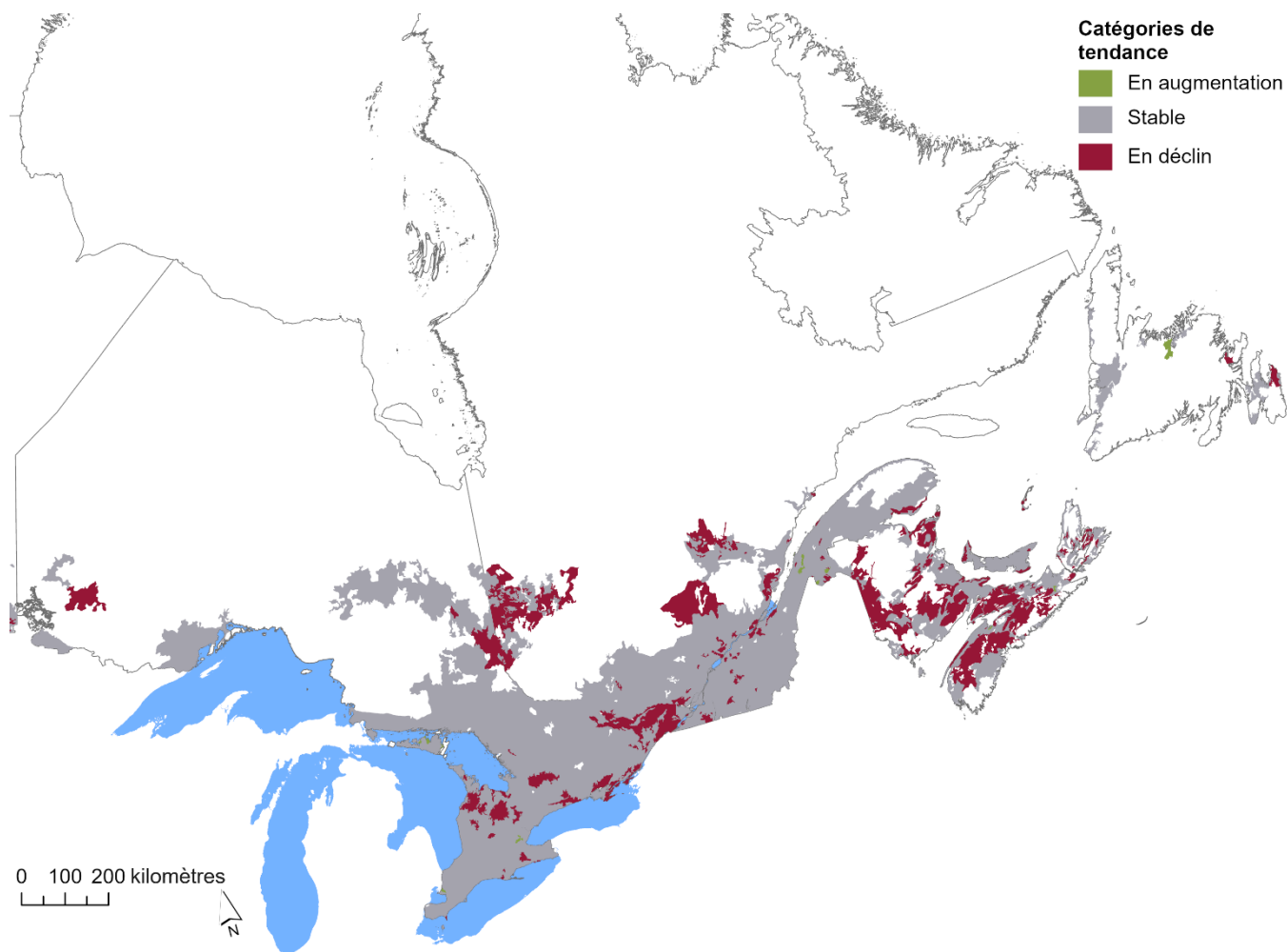
Annexe C. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, figures régionales

Figure C.1. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Ouest canadien, 2000 à 2020



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

Figure C.2. Changement de la capacité du paysage agricole à soutenir la faune, Est canadien, 2000 à 2020



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2024).

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca